

**SYNDICAT MIXTE D'ENERGIE
DU DEPARTEMENT
DES BOUCHES-DU-RHÔNE
(S.M.E.D.)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU
SYNDICAL DU SMED13**

**Séance du 1^{er} mars 2022
Présidence : Didier KHELFA**

N°2022 - 02

OBJET : Approbation du reliquat FACE 2018 – Commune de Mas-Blanc-des-Alpilles

L'an deux mil vingt-deux et le 1^{er} mars à 10h00, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches du Rhône, dûment convoqué par Monsieur Didier KHELFA, Président, s'est réuni en session ordinaire au SMED13 à Miramas.

Etaient présents : voir liste jointe.

Constatant que le quorum est atteint :

Le Président expose

Afin de consommer la totalité de l'enveloppe Facé, sous-programme « enfouissement », et répondre aux besoins urgents des communes, il convient de voter un reliquat pour le programme 2018.

Il est proposé une opération sur la commune de MAS BLANC DES ALPILLES.

COMMUNE	LIEUX DES TRAVAUX	MONTANT OPERATION HT	AIDE MAXI DU CAS FACE 80% HT
MAS-BLANC-DES- ALPILLES 2022.ErC.SMED.021	Enfouissement BT postes "PLAN" et "BAGATELLE" - Chemin du Pavillon - Tranche 2	46 416,42 €	37 133,14 €

Il est proposé de :

- Demander l'approbation du reliquat Facé 2018 – Enfouissement du réseau électrique,
- Autoriser le Président à signer les conventions de financement et lancer et signer les bons de commande relatifs aux marchés d'études et de travaux pour lesquels le SMED13 est maître d'ouvrage.

Le Bureau Syndical après en ouï l'exposé et après en avoir délibéré,

à l'unanimité de ses membres présents ou représentés de :

- **Article 1** : Approuve le reliquat Facé 2018 – Enfouissement du réseau électrique,

- **Article 2** : Autorise le Président à signer les conventions de financement et lancer et signer les bons de commande relatifs aux marchés d'études et de travaux pour lesquels le SMED13 est maître d'ouvrage.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Président,



Didier KHELFA